

BE-A0521\_717666\_806979\_FRE

Inventaire des archives de Dumont Gérard,  
notaire à Resteigne puis à Tellin, bailli de  
Lavaux-Sainte-Anne et mayor du ban de  
Wellin, 1662-1696



Het Rijksarchief in België  
Archives de l'État en Belgique  
Das Staatsarchiv in Belgien  
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

---

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Archives.....	6
Acquisition.....	6
Contenu et structure.....	7
Contenu.....	7
Langues et écriture des documents.....	7
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
I. Papiers personnels.....	9
II. Papiers d'office.....	11

## Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Dumont, Gérard

Période:

1662 - 1696

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0521.3201

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 13.00
- Etendue inventoriée: 0.05 m
- Nombre d'articles: 1.00

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Arlon

Producteurs d'archives:

Dumont, Gérard (notaire), 1663 - 1687

Consultation et utilisation

*CONDITIONS D'ACCÈS*

Les archives sont librement consultables.

*CONDITIONS DE REPRODUCTION*

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur.

---

Histoire du producteur et des archives

## PRODUCTEUR D'ARCHIVES

### NOM

Dumont Gérard, notaire à Resteigne (principauté de Liège) puis à Tellin (duché de Luxembourg), bailli de Lavaux-Sainte-Anne et mayer du ban de Wellin.

### HISTORIQUE

Gérard Dumont est né à Bouvignes (Dinant) le 8 mai 1629.

Il est le petit-fils de Balthazar du Mont, mayer de Godinne et échevin d'Évrehailles (Yvoir) et de Bouvignes, censier de Champalle (Yvoir), et de Jacqueline de Tellin.

Il est le fils de Guillaume du Mont, lieutenant du château de Namur et mayer de Bouvignes, et de Marie Pochet, de la famille des maîtres de forges.

Sa formation de juriste est sanctionnée par l'Université de Louvain le 14 janvier 1648.

Nous sommes bien informés sur sa descendance grâce à son livre de raison (n° 1 de l'inventaire). De son mariage avec Marie Caber († ca 1667) sont issus trois enfants. De son deuxième mariage avec Anne Coulon, fille de Thomas Coulon, seigneur de Roy (Marche-en-Famenne), des cours de l'Aumônier et d'Henriette, échevin de Marche-en-Famenne, et de Marie Huart, naissent sept autres enfants. C'était un personnage nanti et influent. Il appartient à l'aristocratie.

Au titre de triste anecdote, relevons que " [...] le jour du Saint André [30 novembre] de lan 1683, un parti de Luxembourg commandéz par le lieutenant du roy seroit venu enlevé par ordre de monsieur le prince de Chimay [Ernest Alexandre Dominique d'Arenberg († 1689)], pour lors gouverneur de cest province, le sieur Gérard Dumont, officier du ban de Wellin, avec Jacque Pochet, Henri Charle, Gérard Dambly et Servais Marée, tous habitans dud. ban, et auroient pillié la maison dud. du Mont et y enlevé tous ses meubles et un cheval de poil noir, celé et bridé, de la valeur de septante cinq [florins], ayant ledit sieur Dumont avec les quatre dénommés, resté l'espace de six semaines en arrest en ladite ville de Luxembourg et y gardé à veue, au bout de quel tems, ledit sieur Dumont les a ramenés jusques chez eux " <sup>1</sup>.

Il est décédé en 1692.

La carrière professionnelle de Gérard Dumont s'esquisse en cinq lieux de Famenne : Lavaux-Sainte-Anne, Marche-en-Famenne, Resteigne, Tellin et Wellin.

À Lavaux-Sainte-Anne, il est le bailli du baron Jacques Renard de Rouveroy († 26 février 1656), seigneur de Lavaux-Sainte-Anne, d'Ave, de Resteigne, etc.

Dès 1665, il signe comme " notaire royal et impérial de l'authorité de Son Altesse sérénissime prince de Liège " à Resteigne " au chasteau [...] lieu de ma résidence " <sup>2</sup>.

---

1 Déclaration de Lambert Thomas, Jean et Nicolas Pirson, 11 mai 1702 (AÉA, Notaire Gouffart André, Marche-en-Famenne, n° 1).

2 Acte du 9 janvier 1665 (AÉA, Notaire Dumont Gérard, Tellin, n° 1).

Il exploite à son profit la seigneurie de Resteigne entre 1662 et 1668, dont il occupe le château avec sa famille. Il agit alors comme bailli du baron Melchior François Renard de Rouveroy (1636-1702), fils du précédent.

La seigneurie liégeoise d'Ave a rejoint celle de Lavaux-Sainte-Anne à la fin du XVe siècle. La seigneurie de Resteigne, éclissée de celle d'Ave, est vendue le 19 septembre 1668 à l'écuyer Arnold II d'Hoffschmidt (1634 - après 28 juillet 1715), seigneur de Mohimont et châtelain-receveur de la seigneurie de Mirwart (jusqu'en 1699). Nous devinons l'expulsion à cette date du bailli Dumont et découvrons les motifs d'une solide inimitié entre les deux hommes dont les archives conservent le souvenir.

La famille Dumont réside dès lors à Tellin (partie luxembourgeoise) dans les biens, acquits le 14 septembre 1665, d'Émericq Dumont, curé de Tellin (encore cité le 14 novembre 1675). Il y poursuit son office de notaire jusqu'en 1683<sup>3</sup>. Sa formation de juriste a naturellement désigné Gérard Dumont aux fonctions de mayeur du ban de Wellin (1671-1692). Sa commission ne nous est pas connue.

Par ailleurs, il est cité en 1682 comme substitut-greffier de la cour des Massuirs à Auffe.

Il agit aussi comme procureur dans diverses procédures.

## ARCHIVES

## ACQUISITION

Les archives de Gérard Dumont étaient conservées, avec d'autres, dans le n° 247 de la collection *Fiefs et seigneuries* transféré par les Archives de l'État à Namur aux Archives de l'État à Saint-Hubert le 27 février 2008. Elles furent ensuite intégrées dans AÉA, *Justices subalternes*, n° 4820. Les dossiers 12 et 13 ont été prélevés dans AÉA, *Justices subalternes*, n° 5366.

---

3 Cfr. Attestation de la cour scabinale de Mirwart du 28 juin 1679 destinée au Conseil provincial de Luxembourg (AÉA, Château de Mirwart, n° 2225) ; Acte du notaire Gérard Dumont du 14 novembre 1675 (AÉA, Notaire Dumont Gérard, Tellin, n° 1).

Contenu et structure

*CONTENU*

Papiers personnels et papiers d'offices, 1666-1698 (12 art.).

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

La langue du fonds est le français.



---

## Description des séries et des éléments

### I. PAPIERS PERSONNELS

- 1 Livre de raison. 8 mai 1662 - 26 septembre 1683. 1 pièce
- 2 Lettre adressée par Arnold [II] d'Hoffschmidt (DHofsmite), seigneur de Mohimont et châtelain de Mirwart, à [Gérard] Dumont (du Mont), bailli de Lavaux-Sainte-Anne résidant à Resteigne, touchant l'appel à Liège d'un décret rendu par la justice de Saint-Hubert. 27 octobre 1666. 2 pièces
- 3 Inventaire des biens trouvés au château de Resteigne après le décès de Marie Caber, épouse de Gérard Dumont. 29 août 1667. 1 pièce
- 4 Mémoire à propos du bail " des château, seigneurie, biens, cens et rentes de Resteigne " accordé par le baron [Melchior François Renard] de Rouveroy (Roveroit) à [Gérard Dumont]. Suivi de la " Liste des frais engendrés par les diverses procédures lui confiées par le baron ". Après octobre 1672. 1 pièce
- 5 Actes de vente passés en faveur de Gérard Dumont. 11 février 1666 - 11 avril 1681. 1 chemise
- 6 Attestation du curé de Resteigne à propos des grains battus par Henry Bechet et son fils Gérard. 29 août 1667. 1 pièce
- 7 Partage de terres agricoles entre Anne, Éverard, Gille et Jean de Lencloz héritées de de leur père. Suivi d'une note de Gérard Dumont à propos de l'échange d'une de ces terres. 31 décembre 1670. 1 pièce
- 8 Contrat de location des terres agricoles appartenant à Gérard Dumont concédé à Barthélemy Daury, de Resteigne. Suivi de quittances. 10 avril 1687, 17 novembre 1688 - 1er avril 1693. 1 pièce
- 9 Protestation d'Arnold [II] d'Hoffschmidt (DHofsmite), seigneur de Resteigne, à propos des sommes dues après la reddition des comptes de Gérard Dumont, mayeur de Wellin, signifiée à ses

héritiers. 5 novembre 1695.

1 pièce

10

Sommation d'huissier adressée, à la requête d'Arnold [II] d'Hoffschmidt (d'Hoffschmits), seigneur de Resteigne, au procureur d'Anne Coulon, veuve de Gérard Dumont (du Mont) résidant à Marche-en-Famenne, et de ses enfants. 2 janvier 1696.

1 pièce

11

Liste des terres agricoles appartenant à Anne Coulon, sises à Resteigne. 11 septembre 1696.

1 pièce

II. PAPIERS D'OFFICE

- 12 Actes notariaux. 25 janvier 1663 - 30 janvier 1683. 5 pièces
- 13 Compte des amendes de la mairie de Wellin. 9 juillet - 3 décembre 1673. 1 fragment